



Taxe d'apprentissage Mécénat & Parrainage

Former les professionnels de la conception des bâtiments
et des villes de demain.

Valoriser et préserver la qualité de notre cadre de vie.

L'ENSAS, L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG.

En formant les architectes, urbanistes et designers de demain aux enjeux et aux techniques les plus innovantes, et en assurant le développement de ses activités de recherche, l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS) affirme sa place dans la construction de notre avenir.

Elle s'ancre dans la région métropolitaine du Rhin Supérieur, au cœur d'un espace intereuropéen de 5 millions d'habitants. Avec 2 doubles master franco-allemands, 1 double Master franco-chinois, plus de 50 accords d'échanges internationaux et près de 20% d'étudiants étrangers, l'ENSAS s'est donné un véritable rayonnement à l'international.

L'ENSAS est l'une des vingt écoles d'architecture sous tutelle du ministère de la Culture. Elle est associée par décret à l'Université de Strasbourg. Elle est par ailleurs membre du réseau des grandes écoles AlsaceTech et actrice du Campus des Métiers - Alsace "Éco-Construction et efficacité énergétique".

L'ÉCOLE S'EST DOTÉE D'AXES STRATÉGIQUES VISANT :

- Le développement de ses orientations thématiques : l'histoire et la gestion du patrimoine, l'aménagement des territoires et les mobilités urbaines, la gestion des ambiances et des énergies et la technologie des bâtiments ;
- La diversification, la personnalisation des parcours en formation initiale et le développement de la recherche et de la formation à la recherche, et l'internationalisation des parcours, et le renforcement des coopérations internationales de l'ENSAS ;
- Le développement d'une politique égalitaire et de lutte contre toutes formes de discrimination, ainsi qu'un soutien accru concernant les problématiques de santé étudiante dans l'enseignement de l'architecture, connues au niveau national.

ENSEIGNEMENT RECHERCHE INNOVATION INTERNATIONAL

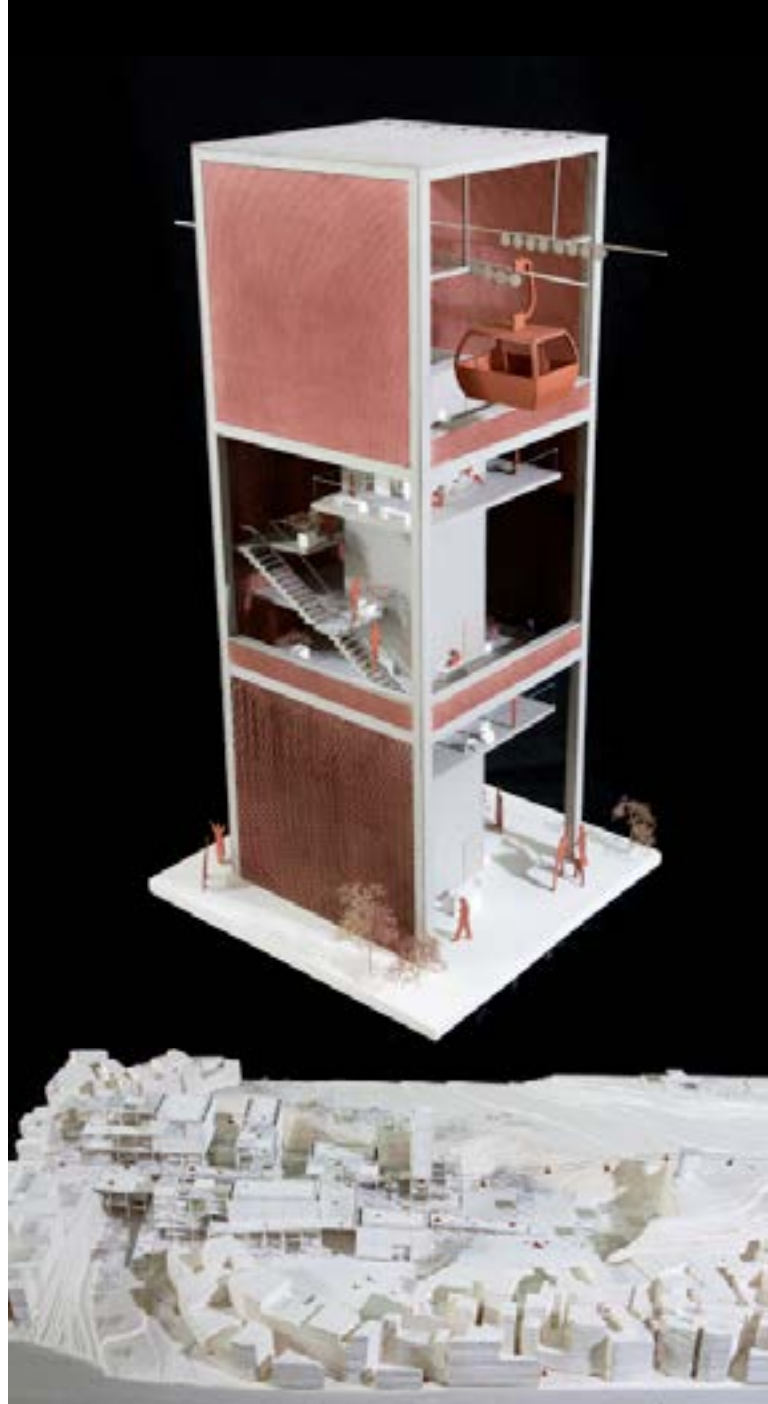
VIVRE ENSEMBLE CADRE DE VIE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

DÉVELOPPEMENT DURABLE SOCIÉTÉ CULTURE COMMUNE

LES POINTS FORTS DE NOTRE ÉCOLE

L'ENSAS privilégie trois orientations qui ont été façonnées par son histoire et par les enjeux actuels de notre société :

- L'histoire de l'architecture, la préservation et les mutations du patrimoine bâti ;
- La ville, l'aménagement du territoire et les mobilités urbaines ;
- La maîtrise des ambiances et la gestion des énergies dans l'architecture.



Projet de fin d'études - Lauréat du Trophée Béton 2019
KIENLEN Alexandra & HIRTZLIN Tom "Le Caire - Revalorisation du quartier des chiffonniers."

NOTRE COMMUNAUTÉ

800 ÉTUDIANT(E)S

20 DOCTORANT(E)S

100 ENSEIGNANT(E)S

40 PERSONNELS ADMINISTRATIFS

AVEC LE MÉCÉNAT, LE PARRAINAGE ET LA TAXE D'APPRENTISSAGE, VOUS SOUTENEZ

LES FORMATIONS ET DIPLÔMES DE L'ENSAS

2 CURSUS LICENCE [BAC + 3]

- 1 Licence - diplôme d'Études en architecture
- 1 Licence professionnelle construire écologique en partenariat avec l'IUT Robert Schuman

7 CURSUS MASTER [BAC + 5]

- 1 Master - diplôme d'État d'architecte
- 3 doubles Masters internationaux (avec l'Allemagne et avec la Chine)
- 1 Master Architecture et archéologie avec l'Université de Strasbourg
- 1 Master 2 Urbanisme et aménagement avec l'INSA Strasbourg et l'Université de Strasbourg
- 1 Master 2 Architecture Bois Construction avec l'ENSA Nancy, l'Université de Lorraine et l'ENSTIB

ET AUSSI

- L'Habilitation à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre
- La Formation professionnelle continue
- Le Doctorat en architecture ou en urbanisme

ANCRAGE ET RAYONNEMENT

L'ENSAS est un établissement international dont le rayonnement commence aux portes de l'école. Elle entretient son ancrage territorial à travers des partenariats noués avec des collectivités, institutions et associations locales.

L'ENSAS souhaite exporter ses savoirs en créant des workshops avec des établissements internationaux.

LA FORMATION ET LA RECHERCHE EN ARCHITECTURE ET EN URBANISME

- Développer des programmes expérimentaux de formation et de recherche sur les ambiances intérieures et sur les matériaux dans le cadre du laboratoire Lumière, labellisé Investissement d'avenir.
- Développer des programmes de recherche et des sessions de formation sur la réhabilitation du patrimoine du 20^e siècle, mais aussi sur la construction écologique et durable en milieux extrêmes.
- L'aménagement du territoire, la ville de demain, le paysage et les mobilités métropolitaines, sont des domaines d'expertise reconnus de l'ENSAS. Il s'agit aujourd'hui de répondre aux enjeux environnementaux, politiques, économiques et sociaux soulevés par ces domaines et de développer des dispositifs favorisant la transmission des savoirs et le partage des données sur la fabrique de la ville.

L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE ET L'ENGAGEMENT SOCIAL

- La création de sessions de formation adressées aux professionnels. Plusieurs thèmes sont déjà envisagés: Les outils numériques au service de la conception architecturale, Intervenir sur l'existant, ou encore Comprendre la ville pour mieux aménager le territoire...
- La campagne de rééquipement de l'atelier de fabrication numérique (imprimante 3D, fraiseuse numérique, etc.).
- La création de bourses de soutien pour les étudiants en difficulté sociale ou économique.

LE MAGAZINE DE L'ENSAS "ZAP"

Ce magazine tiré à 4 000 exemplaires est diffusé gratuitement dans Strasbourg et sa métropole. ZAP a pour objet de faire connaître les travaux réalisés au sein de l'école et les expertises qui y sont développées.

C'est un outil de diffusion de la culture architecturale, à vocation citoyenne et de transmission des savoirs au grand public.

Il est possible d'acheter un espace dans ce magazine. Deux pleines pages sont ouvertes à l'achat (tarifs et conditions sur demande).



VOUS CHOISISSEZ DE VERSER **13% DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE** À L'ENSAS :

L'ENSAS est habilitée à percevoir 13% de votre taxe d'apprentissage.

Les formations habilitées sont :

le diplôme d'Études en architecture **RNCP 24476**

le diplôme d'État d'architecte **RNCP 24907**

DEUX ÉTAPES SIMPLES POUR VERSER 13% DE VOTRE TAXE À L'ENSAS :

1: L'ENSAS vous fournit un bordereau prêt à remplir qu'il vous suffit de transmettre au contact indiqué tout en procédant directement au versement (par chèque ou virement)

2: Une fois le versement reçu, l'ENSAS vous fera parvenir un reçu libératoire (à adresser aux services fiscaux)

VOUS CHOISISSEZ DE **FAIRE UN DON À L'ENSAS :**

PARTICULIER: Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

ENTREPRISE: Vous bénéficiez d'un remboursement de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires est déductible de l'impôt.

L'ENSAS est habilitée à recevoir des dons et à délivrer des recus ouvrant droit à réduction d'impôts, conformément aux articles 200 et 38^{bis} du CGI.

DÉFINISSONS ENSEMBLE VOTRE PROJET

Bourses, parrainage, mécénat (numéraire ou en nature), concours, accueil d'un doctorant au sein de votre entreprise, locations d'espaces au sein de l'École, etc., de nombreuses possibilités d'association et de projets sont à construire ensemble, nous sommes à votre écoute pour en discuter.

TAXE D'APPRENTISSAGE, PARRAINAGE, MÉCÉNAT, ETC.

Votre référent est **Frédérique JEANROY**

Responsable du Développement et de la communication

+33 (0)3 88 32 70 49 | +33 (0)7 61 65 55 03

frederique.jeanroy@strasbourg.archi.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG

6-8 boulevard du président Wilson | BP10037 67068 Strasbourg cedex

UAI 0670186N | SIRET 19670186600010

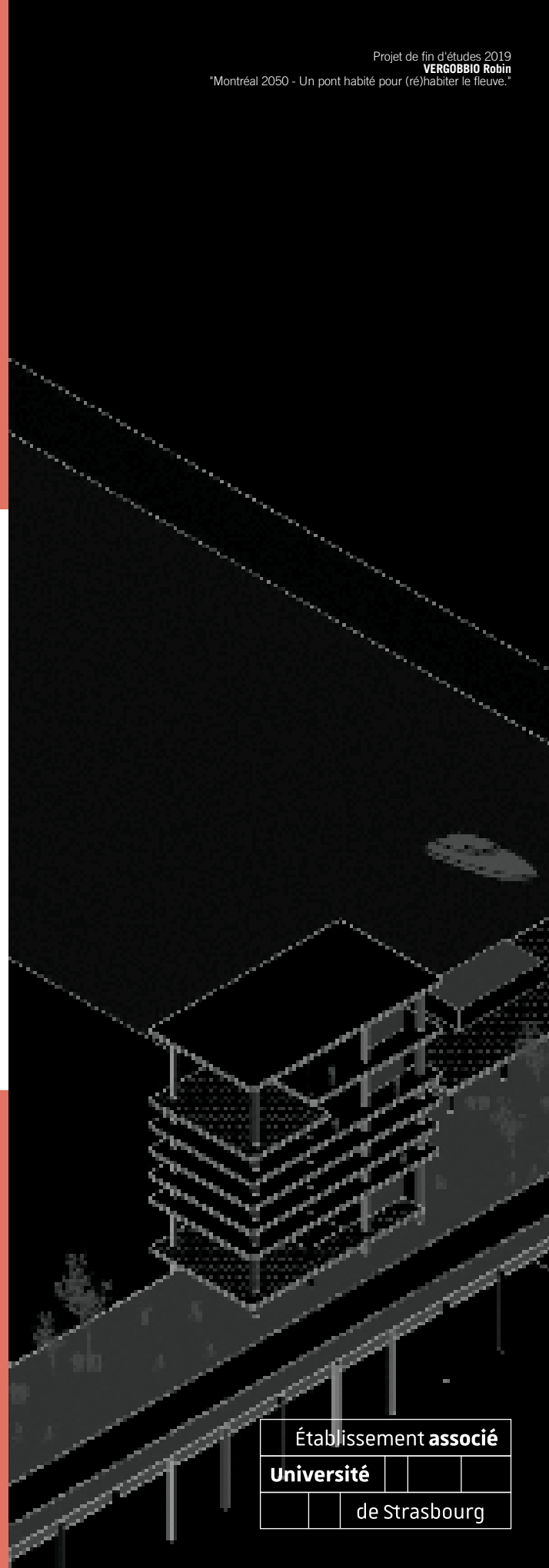
WWW.STRASBOURG.ARCHI.FR

ET SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK, INSTAGRAM ET LINKEDIN

Projet de fin d'études 2019

VERGOBBIO Robin

"Montréal 2050 - Un pont habité pour (ré)habiter le fleuve."



Établissement associé

Université

de Strasbourg